Charte du participant

Charte du participant

Cette charte définit les règles de participation au site eedd.fr. Toute personne utilisant le site, ci-après appelée "participant", accepte les conditions qui y sont mentionnées.

La netiquette

Le participant s'engage à respecter les règles de savoir vivre et de bonne conduite du net.

Respect des choix éditoriaux

Le participant accepte que ses contenus soient publiés sous licence Créative Commons (voir mentions légales).

Le participant ne propose pas des contenus hors sujets et participe aux échanges et aux débats de façon constructive

Le participant fait preuve de bonne foi et ne cherche pas à diffuser de fausses informations.

Utilisation des commentaires

Les commentaires sont modérés par Demain la Terre!. En cas de non respect de la net-iquette nous nous réservons le droit de supprimer le message déposé. De même tout message à titre de publicité ou de promotion sera supprimé.

Respect de la législation

Le participant s'engage à se conformer à l'ensemble des lois et réglementations en vigueur concernant l'interdiction de la diffusion de contenus pornographiques, pédophiles, violents, obscènes, ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine.

Le participant s'engage à respecter les lois relatives à la propriété littéraire et artistique. En cas de production de documents les textes, les images, les sons doivent être libres de droits ou diffusés avec l'autorisation de leurs auteurs, et avec indication de leur source, conformément aux modalités en vigueur.

Le participant s'engage à ne pas diffuser de liens hypertextes pointant sur des sites non conformes à la législation en vigueur.

Le participant s’interdit la diffusion de tout message destiné à faire la promotion d’un bien ou d’un service.

Le participant s’interdit de transmettre toute donnée susceptible d’endommager le matériel des autres participants.

Charte inspirée de la charte pour l'utilisation des sites du Réseau Ecole et Nature

---

URL source: https://eedd.fr/charte-du-participant